

208D5000  
FR0000131757-DD5000

29 juillet 2008

**INFORMATION**

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes  
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST  
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**ERAMET**

<b>DECLARANT :</b> Alain PRADOURA, Directeur de la Branche Chimie du Manganèse
<b>INSTRUMENT FINANCIER :</b> Autres types d'instruments financiers
<b>NATURE DE L'OPÉRATION :</b> Autres types d'opération Couverture par option d'achat
<b>DATE DE L'OPÉRATION :</b> 23 juin 2008
<b>DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION :</b> 22 juillet 2008
<b>LIEU DE L'OPÉRATION :</b> Euronext
<b>PRIX UNITAIRE :</b> 120,82 €
<b>MONTANT DE L'OPÉRATION :</b> 38 662,40 €

*"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."*